

De : C B

Envoyé : 13 juin 2023 11:45

À : St-Gelais, Annie <Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca>

L'instance qui aurait dû fournir des réponses quant aux impacts sanitaires de la présence de « particules » inconnues (dont on ignore les caractéristiques, mais dont on peut en "soupçonner" la nature et leur incidence) et qui plus est, compte tenu de son implantation remontant à 1983 (!) où est l'expertise !?

Veuillez corriger les deux dernières lignes et écrire plutôt (suivant le mot «incidence») :

«...et qui plus est, quand on connaît que cette usine est implantée depuis 1983 (!) ...de répondre : "je ne sais pas" !? Intolérable !

L'expertise n'aurait-elle pas dû être disponible venant d'une institution comme la DSP ?»

Salutations respectueuses,
Claude Beaudet